

Envie d'améliorer votre confort au quotidien ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PROVINOIS
VOUS ACCOMPAGNE !



PRENEZ RENDEZ-VOUS



Besoin de renseignements ?

Rencontrez votre conseiller lors de permanences
et profitez de conseils neutres, gratuits et
personnalisés.

sure@cc-du-provinois.fr
01 64 00 84 96

Rénovez votre logement, économisez de l'énergie et gagnez en confort !

La Communauté de communes du provinois accompagne
gratuitement ses habitants pour :

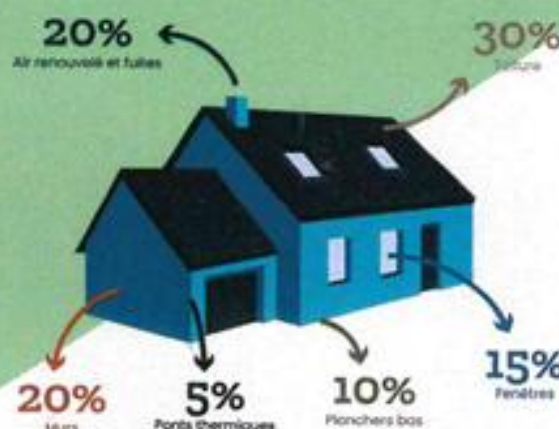
LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- **La rénovation par geste** : isolation, chauffage ou eau chaude décarbonés (énergie moins polluante et plus économe).
- **La rénovation d'ampleur** : au moins deux gestes d'isolation + gain de 2 classes énergétiques.
- **La copropriété** : travaux en parties communes ou d'intérêt collectif en parties privatives.



LES LOGEMENTS DÉGRADÉS OU INSALUBRES

- Les aides au repérage des signes d'insalubrité.
- Les informations sur les démarches à entreprendre.
- L'appui pour obtenir les aides adaptées.



L'ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE

- **Ma Prime Adapt'** pour faciliter l'accès et la sécurité du logement.



Centre-ville de Provins – Vous êtes peut-être concerné par l'OPAH,
vérifions ensemble !